

LES CONSÉQUENCES POUR LA SANTÉ :

- Les effets dépendent de la nature du polluant, de la dose inhalée mais aussi de l'âge, de l'état de santé (cardiaque, asthmatique, etc.) et de la vulnérabilité de la personne (femme enceinte, etc.).
- Une mauvaise qualité de l'air peut avoir un effet immédiat sur la santé mais surtout des effets à long terme avec l'apparition de pathologies chroniques telles que des allergies ou des maladies plus graves.

LES SOURCES DE POLLUTION :

- Elles sont multiples et souvent insoupçonnées : certains matériaux de construction, d'ameublement et de décoration ; l'humidité excessive (source de développement de moisissures qui polluent le logement), le comportement des occupants (activités de bricolage et de nettoyage ; densité d'occupation ; tabagisme ; utilisation de désodorisants, de bougies ou d'encens) ou encore avec le radon dans certaines zones géologiques (gaz radioactif d'origine naturelle).

LE RÔLE DE LA VENTILATION :

- En renouvelant en permanence l'air intérieur du logement, la ventilation est essentielle pour évacuer les polluants et l'humidité excessive. Elle participe ainsi à la préservation du bâtiment mais aussi au bien-être et au confort des occupants.
- Certains systèmes de ventilation permettent également de traiter l'air entrant par filtration en limitant ainsi la présence d'allergènes dans le logement.

POUR GARDER UN HABITAT SAIN :



- Maintenir une **température minimale** pour éviter l'excès d'humidité
- Ne pas obstruer et nettoyer régulièrement les **orifices de ventilation** et les drainages de menuiseries
- Ne jamais arrêter le **fonctionnement de la VMC**
- **Faites entretenir annuellement** votre chaudière et votre système de ventilation
- Limiter l'utilisation de désodorisants, de bougies ou d'encens particulièrement chargés en COV (composés organiques volatils)
- Utiliser des produits d'entretien **respectueux de l'environnement** sans dépasser les doses d'utilisation
- **Aérer quotidiennement** 10 minutes le matin et le soir

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les composés organiques volatils (COV) sont des substances chimiques qui s'évaporent plus ou moins rapidement à température ambiante. L'exposition ponctuelle ou prolongée à certains COV présente des risques pour la santé.

CACHET DE L'ENTREPRISE



MON CHOIX, MA RÉUSSITE

Pour plus d'information : www.capeb.fr

LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

TRAVAUX DE VENTILATION



LE SAVIEZ-VOUS ?

80%

C'est le pourcentage du temps passé dans des lieux fermés, en particulier dans les logements.

L'AIR INTÉRIEUR

il peut être de moins bonne qualité que l'air extérieur, parfois très nettement. On retrouve en effet dans les locaux l'air extérieur auquel viennent s'ajouter les polluants spécifiques de l'air intérieur.

19

MILLIARDS D'EUROS/AN

(soit environ 285€/personne): c'est le coût estimé par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) de la mauvaise qualité de l'air intérieur. Ce coût correspond pour la collectivité à l'impact sanitaire généré par la pollution intérieure (décès prématurés; prise en charge des soins; perte de production; etc.).

TRAVAUX DE VENTILATION

Avant, pendant les travaux et pour garder un habitat sain :

LES BONNES PRATIQUES DU PROFESSIONNEL POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR.

VISITE DE CHANTIER AVANT RÉALISATION DU DEVIS :

- Votre professionnel s'informe du système de ventilation en place et de son fonctionnement
- Votre professionnel considère l'environnement extérieur immédiat (source de pollution, contraintes techniques, etc.)
- Votre professionnel réalise une étude de conception et de dimensionnement du système de ventilation qui prend en compte le confort thermique et acoustique
- Votre professionnel s'assure, en présence d'un appareil à combustion (chaudière, poêle, insert, etc.) dans le logement, que le système de ventilation est compatible avec celui-ci
- Votre professionnel privilégie les conduits de ventilation rigides ou semi-rigides qui facilitent l'entretien ultérieur
- Votre professionnel prend en compte l'accessibilité des éléments du système de ventilation pour en faciliter les interventions ultérieures (entretien, réparation)
- Votre professionnel veille à coordonner son action avec celle des autres corps de métiers éventuellement présents sur le chantier



PENDANT LES TRAVAUX :

- Votre professionnel respecte la réglementation et les règles de l'art de mise en œuvre pour garantir une pose optimale du produit
- Votre professionnel installe les composants conformément à l'étude de conception (types d'entrées d'air, leur répartition, type de bouche d'extraction ou d'insufflation,)
- Votre professionnel veille à préserver la propreté du système de ventilation
- Votre professionnel vérifie à l'issue des travaux le bon fonctionnement du système de ventilation (mesures de débits et de pression aux bouches)
- Votre professionnel effectue le nettoyage de la zone de travaux à l'aide de produits faiblement émissifs et en respectant les doses prescrites

